

CORRESPONDANCE

CETTE RUBRIQUE N'ENGAGE PAS LA RESPONSABILITÉ DU BULCOM

Réponse à l'article «Regard du Conseil communal sur Les Chauderons» parue dans l'édition du Bulcom du 23 février

Dans le Bulcom du 23 février, les arguments du Conseil communal retracés par M. Claude Zweiaccker sont une fois de plus truffés d'innocentises qu'il nous semble important de corriger ici:

Il nous est dit qu'«un premier projet comportant 80 unités a été réalisé en 2013». C'est faux! En 2013 le projet comportait 55 unités! Il n'y a jamais eu de projet de 80 unités. Cette présentation fallacieuse est destinée à faire planer la menace d'un «retour» à un projet de 80 unités!

«Des contraintes légales sous-tendent le projet: les hauteurs sont conformes aux exigences cantonales»: c'est faux! L'exigence légale est fixée dans un règlement communal qui doit subir une dérogation pour être appliquée, justement parce que le projet n'y est pas conforme!

«L'occupation au sol est réduite». C'est également faux! Pour la zone où se trouvent les immeubles elle est effectivement réduite, passant de 30 à 25% mais pour la zone où se trouvent les maisons doubles en terrasse, elle a été augmentée à 40%. Au total le taux d'occupation au sol peut ainsi légèrement augmenter.

«Sans projet de construction le secteur des Chauderons devrait déboursé entre 12 et 20 millions de francs» car «le secteur des Chauderons devrait être à terme dézonné». Cette affirmation est fallacieuse, car il est clair pour tous que le retour en zone agricole n'est plus une option. Le terrain des Chauderons sera malheureusement construit. Il devra l'être en conformité avec la loi sur l'aménagement du territoire et le règlement de commune.

On ne peut vraiment qualifier la formulation du titre de mensongère,

mais elle est facilement réfutable:

Un projet «cohérent»? Construire des immeubles de 15 m de haut dans un environnement agricole sur trois côtés et prolonger sur le quatrième côté une zone urbanisée en faible densité par une zone à forte densité (pour les immeubles) est tout sauf cohérent!

Un projet «responsable»? Construire un quartier tellement éloigné des transports publics qu'il engendra l'utilisation systématique de 100 voitures supplémentaires et prévoir un accès inadéquat qui mettra en danger les piétons et les utilisateurs de mobilité douce est irresponsable!

Un projet «indispensable»?

Construire pour des super-riches (pardon: des «bons contribuables»!) 49 nouveaux logements alors qu'une suroffre existe déjà à Saint-Blaise et qu'une surchauffe de l'immobilier s'annonce, est loin d'être indispensable.

«L'essentiel est de dire quelque chose de très gros et de le répéter souvent». Jean Anouilh

Jean Philippe Scalbert
et Dominique Quiroga